



LA LIBERTE D'EXPRESSION, UN DROIT CONSTITUTIONNEL EN DANGER

Le syndicat CGT SPIP 57 apporte son soutien total à notre collègue Mylène, convoquée devant une commission de discipline de l'administration pénitentiaire ce jour, le 13 décembre.

Il lui est reproché de s'être exprimée syndicalement dans le journal de l'Humanité sur le tout sécuritaire et les dérives qui traversent notre profession en raison d'**une prévention de la radicalisation devenue ULTRA-PRIORITAIRE**. Mylène est militante CGT de longue date, le journaliste de l'Humanité avait omis de préciser dans son article papier qu'elle s'exprimait en cette qualité. Cette erreur a été rectifiée dans la version internet de l'article.

Sur le fond, elle a affirmé des positions défendues régulièrement par notre syndicat à l'échelon local mais aussi national.

Nos missions de service public, insertion et réinsertion des personnes prises en charge, et prévention de la récidive, justifient que nous combattons des pressions politiques ultra-sécuritaires, portant atteinte aux droits des personnes prises en charge, et remettant en cause notre intégrité professionnelle. C'est une question de déontologie et d'éthique professionnelle!

CPIP mais aussi citoyens, nous avons tous été touchés par la vague d'attentats de 2015 et 2016. Ces drames ne doivent pas pour autant légitimer des politiques attentatoires aux droits fondamentaux.

Les fonctionnaires de l'administration pénitentiaire sont respectueux du secret professionnel, du devoir de réserve et de la discrétion professionnelle. **Ces devoirs ne signifient pas pour autant que la liberté d'expression, principe de valeur constitutionnelle, soit muselée, piétinée !**

Parce que nous sommes attachés par-dessus-tout au respect des libertés fondamentales.

Parce que le droit de penser et de dire est inaliénable.

Parce qu'être fonctionnaire d'Etat ne signifie pas perdre ses libertés fondamentales.

Pour tout cela nous renouvelons notre soutien à notre collègue et espérons un arrêt des poursuites disciplinaires.

A Metz le 13/12/2016